

Tous vaccinés avant la fin de l'été ? Oui, c'est possible si on s'en donne les moyens !

Après un démarrage laborieux puis l'espoir de voir la campagne de vaccination enfin prendre son essor, les résultats sont aujourd'hui décevants.

France Assos Santé alerte sur de nombreux dysfonctionnements :

- Impossibilité de prendre des rendez-vous en ligne ou par téléphone et, dans de nombreux sites, de s'inscrire sur une liste d'attente
- Absence de visibilité sur l'ouverture des plages de rendez-vous alors que des doses sont livrées chaque semaine
- Insuffisance de doses disponibles alors que la France a reçu 8 Millions de doses depuis décembre dernier et que seules 4 Millions d'injections ont été réalisées à ce jour.

France Assos Santé déplore que les pouvoirs publics n'aient pas saisi l'opportunité de décaler le délai d'administration de la deuxième dose, comme le recommandait la Haute Autorité de Santé, afin de primo vacciner un plus grand nombre de personnes à risque rapidement. Aujourd'hui, seuls 21% de la classe d'âge des plus de 75 ans (hors EHPAD) est vaccinée alors que cette population est prioritaire en raison de sa fragilité, et la plus susceptible de développer une forme grave de la maladie.

Par ailleurs, pourquoi les personnes âgées de 65 ans à 75 ans sont-elles les grandes oubliées de la campagne ? Beaucoup d'entre-elles souhaitent se faire vacciner, notamment en raison de comorbidités. Des perspectives doivent leur être données au plus vite.

Parmi les avancées constatées récemment, France Assos Santé se réjouit de voir les médecins généralistes et les pharmaciens rejoindre les forces vives de vaccination pour en accélérer le rythme. De même, l'ouverture de la vaccination en entreprise par l'intermédiaire de la médecine du travail va permettre à de nombreux actifs éligibles de se faire vacciner.

Pour autant, France Assos Santé rappelle qu'il est impératif d'aller vers certaines populations pour leur permettre d'accéder à la vaccination :

- Les personnes âgées dépendantes vivant chez elles et les personnes atteintes de handicap qui ne peuvent pas se déplacer. Nous demandons à nouveau que les infirmier(e)s soient autorisé(e)s au plus vite à vacciner à domicile.
- Les personnes en situation de précarité et/ou éloignées du numérique qui n'ont pas accès aux technologies pour prendre rendez-vous. Il est indispensable de mettre en place des accompagnements appropriés.

France Assos Santé demande une amélioration rapide des conditions de mise œuvre de la campagne de vaccination pour assurer au plus vite la protection de toutes les personnes à risque et progressivement de l'ensemble de la population.